

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 JUIN 2020

L'an deux mil vingt le lundi 22 Juin à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 17/06/2020

Date d'affichage 19/06/2020

---

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents :

Nombre de votants :

Procurations : 1

### **Etaient présents :**

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Chrystel VINCENT, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

### **Était absents excusés :**

Madame Véronique BOISARD donne pouvoir à Madame Béatrice GUEGAN

Monsieur Julien MOREAU donne pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAI

### **Était absent non excusé :**

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Béatrice GUEGAN a été élue secrétaire de séance.

## **1 : PCS et DICRIM**

**Rapporteur** : Anthony ROULLIER

**Expose** : Suite à l'installation du nouveau conseil Municipal, il convient de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ainsi que le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ces documents décrivent les différents risques et les moyens à mettre en œuvre en cas de danger sur la commune (inondations, rupture du barrage de la Guéhardière, explosions, transport de matières dangereuse, attentat, risque sismique et danger météorologique)

**Proposition** : Monsieur Le Maire propose la mise à jour du PCS et du DICRIM notamment les fiches organisationnelles et les fiches supports.

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour	15	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

## **2 : Personnel Communal**

**Rapporteur** : Anthony ROULLIER, Alexandra FOUCAULT, Béatrice GUEGAN

**Expose** : Suite à une rencontre avec l'agent technique souhaitant réintégrer la collectivité suite à sa demande de disponibilité, plusieurs propositions de planning lui ont été posés. En parallèle, ces propositions ont également été présentées à Madame la directrice du centre de Loisirs. Une proposition de rencontre entre ces deux agents aura lieu prochainement.

Par ailleurs, il convient de procéder au recrutement d'un agent d'animation afin d'effectuer les tâches de garderie (matin), restauration et nettoyage restauration à raison de 20h/semaine.

Concernant l'agent technique qui occupe le poste dans la classe du cycle 1, il convient de procéder à la saisie d'une Commission Administrative Paritaire (CAP) pour insuffisance professionnelle et non à la suppression de son poste.

**Proposition** : Monsieur Le Maire propose :

- A la commission Personnel Communal une rencontre avec l'agent technique qui souhaite réintégrer la collectivité et Madame la directrice du centre de Loisirs.
- A la commission Personnel Communal et Enfance Jeunesse de réfléchir au recrutement d'un agent d'animation
- La saisie de la Commission Administrative paritaire pour l'agent technique occupant le poste dans la classe du cycle 1

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal ajourne la proposition du Maire.

Pour	15	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

### **3 : Périscolaire rentrée 2020**

**Rapporteur** : Alexandra FOUCAULT

**Expose** : Dans le cadre de la rentrée scolaire 2020, il convient de mettre à jour les documents suivants :

- Projet Pédagogique
- Règlement périscolaire
- Règlement extrascolaire
- Plaquette de communication

L'ensemble de ces documents ont été préparé par Madame Audrey WANEGFFELEN, Directrice du centre de Loisirs.

**Proposition** : Madame l'Adjointe propose la validation :

- Projet Pédagogique
- Règlement périscolaire
- Règlement extrascolaire
- Plaquette de communication

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour	15	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

### **4 : Vote des taux d'imposition 2020**

**Rapporteur** : Anthony ROULLIER

**Expose** : Comme tous les ans, il convient de voter les différents taux d'impositions des Taxes Directes Locales à savoir :

- Taxe d'habitation
- Taxe foncière (bâti)
- Taxe foncière (non bâti)

**Proposition** : Monsieur Le Maire propose de ne pas modifier les taux pour l'année 2020 et d'appliquer les taux ci-dessous :

- Taxe d'habitation : 15.95 %
- Taxe foncière (bâti) : 23.39 %
- Taxe foncière (non bâti) : 40.05 %

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour	15	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

## **5 : Territoire d'Énergie Mayenne**

**Rapporteur** : Anthony ROULLIER

**Expose** : Une délibération a été prise sous le précédent mandat concernant l'effacement des réseaux, rue de la Vigne, rue des Vergers et rue des Sports. Il s'avère que plusieurs candélabres ont été ajoutés au vu de la 1<sup>ère</sup> délibération de la rue de la vigne en allant vers l'atelier communal. 4 candélabres supplémentaires ont été posés ainsi qu'une tranchée supplémentaire et des câbles. Il convient d'annuler et de remplacer la précédente délibération, le coût estimatif est de 91 550€ au lieu de 83 650€.

**Proposition** : Monsieur Le Maire propose la signature de cette nouvelle délibération avec Territoire d'Énergie Mayenne.

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

<b>Pour</b>	<b>14</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>1</b>
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

## **6 : Contrat de Territoire**

**Rapporteur** : Anthony ROULLIER

**Expose** : Dans le cadre de la restructuration de l'école cantine et garderie, il convient de prendre une délibération autorisant Monsieur Le Maire à recevoir une subvention du Conseil Départemental d'un montant de 157 241€.

**Proposition** : Monsieur Le Maire propose de prendre une délibération afin de recevoir la subvention de 157 241€

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

<b>Pour</b>	<b>15</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

## **7 : Espace cinéraire**

**Rapporteur** : Anthony ROULLIER

**Expose** : Suite à une demande de dispersion de cendres d'un défunt, il convient de commander les plaques à apposer sur le pupitre. Pour information, la plaque est à la charge de la commune conformément au règlement intérieur de l'espace cinéraire. Au vu de la délibération 2018-042, la famille doit s'acquitter d'une somme de 50€ pour la dispersion des cendres. Par conséquent, un devis a été demandé à l'entreprise GOUPIL de Vitré, 25 plaques pour un montant total de 875€ TTC.

**Proposition** : Monsieur Le Maire propose de valider le devis de 25 plaques pour 875€ TTC.

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

<b>Pour</b>	<b>15</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstention</b>	<b>0</b>
-------------	-----------	---------------	----------	-------------------	----------

## **8 : Logement communal**

**Rapporteur** : Anthony ROULLIER

**Expose** : Un locataire occupe depuis mars 2014 le logement situé au 6, rue de la Moisson. A ce jour, le locataire doit à la mairie la somme de de 4 921.36€. Plusieurs tentatives de mise en recouvrement par la trésorerie ont été mis en œuvre (saisie sur salaire, saisie sur le compte bancaire) beaucoup se sont retrouvés infructueuse. Aussi un rendez-vous d'état des lieux a été fixé mais le locataire ne s'est pas montré présent. A ce jour, le logement a été vidé par le locataire cependant ce dernier a entassé divers éléments dans le garage. Les clés ont également été retrouvées dans le bourg. Le locataire aurait été vu habitant un logement en colocation sur une commune voisine.

**Proposition** : Afin de récupérer le logement, Monsieur Le Maire propose de saisir un huissier de justice afin d'entamer une procédure pour pouvoir reprendre le logement et de le relouer par la suite. Il y aura certainement des travaux de réfection à prévoir. Durée et coût de la procédure, 6 mois 1 000€.

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour	15	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

## **9 : Commande fournitures administratives**

**Rapporteur** : Anthony ROULLIER

**Expose** : Afin de réduire la fatigue visuelle de la secrétaire, un double écran est nécessaire sur le poste d'accueil de la mairie. Un devis a été demandé à l'entreprise CONTY (notre prestataire informatique) pour un montant de 321.60€ TTC (la mairie s'en chargera)

Autrement, un devis a été demandé à l'entreprise FIDUCIAL (notre prestataire fournitures de bureau) pour l'acquisition d'une plastifieuse à chaud pour un montant de 385.11€ HT afin de remplacer la plastifieuse à froid qui ne donne pas satisfaction et qui est consommatrice en termes de consommable (155€ HT la cassettes / la recharge)

**Proposition** : Monsieur Le Maire propose la validation de ses 2 devis.

**Décision** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal ajourne en attente de devis contradictoire.

Pour	15	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

## **10 : Questions diverses**

- Horaires samedis : au vu de la baisse de fréquentation du secrétariat de la mairie, il est proposé la fermeture du secrétariat pour les mois de Juillet et Août. Par ailleurs, vous trouverez le planning de la secrétaire de mairie et sera donc présente le jeudi matin au lieu du samedi sur la période estivale.
- Tir aux pigeons : il a été rapporté que de nombreux pigeons cohabitent l'église. Un tir aux pigeons va être réalisé.
- Horaires permanence élus : Monsieur Le Maire sera présent le vendredi et le samedi et certain soir de la semaine sur rendez-vous à la mairie. Les élus qui le souhaitent peuvent également proposer des permanences.
- Chantier Argent de poche : 2 jeunes se sont inscrits au chantier argent de poche qui aura lieu du 06 au 10 juillet 2020 sur la commune sous la responsabilité de l'agent technique
- Ébauche flash été : La commission communication présente le flash qui sera réalisé pour mi-juillet
- Une visite de la commune puis un repas élu / agents sera organisé samedi 26 septembre 2020
- Une visite de la Guéhardière est prévue le samedi 4 juillet à 10h.
- Un appel téléphonique auprès des personnes qui stationne devant le bar de l'Épi d'or va être fait par le secrétariat.
- Une réunion commission finances pour finaliser le budget le 30/06/2020 à 20h30
- Une réunion commission Personnel Communal le 02/07/2020 à 20h30
- Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Messieurs Anthony ROULLIER, Bernard THIREAU, suivent le chantier de l'école régulièrement
- Tour d'horizon des différentes commissions

Départ de Madame Chrystel VINCENT à 23h24

Jeudi 09 Juillet à 20H30 (Vote CA / CG / BP)

Prochaines réunions Conseil Municipal : Mardi 1<sup>er</sup> Septembre / 6 Octobre / 10 Novembre / 8 Décembre

Vœux du Maire 2021, vendredi 8 Janvier.

Séance levée à 00h04